

**INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES DES ELEVES DOMICILIES DANS L'AIN (sauf les élèves domiciliés à Jassans Riottier : voir les documents relatifs au élèves domiciliés dans le Rhône)**

À la rentrée 2026, **les élèves domiciliés dans l'Ain (excepté Jassans Riottier)** pris en charge par la Région pour le transport scolaire bénéficieront des avantages de l'abonnement **Scolaire+ Mobilité Région**, lancé en 2025. Cet abonnement permet d'emprunter les transports scolaires et de voyager gratuitement et de manière illimitée sur l'ensemble du réseau *La Région Vous transporte* \* (modalités sur le site [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr)). **Il est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.**

*\* sous réserve de l'achat d'un titre Scolaire + à 0€ pour chaque trajet TER ou Car Région Express*

Pour l'année scolaire 2026 les tarifs seront les suivants :

- Pour les élèves de collège et de lycée ayants droit : 130 €
- Pour les non ayants droit : 225 €

L'inscription est obligatoire et doit être faite chaque année sur le site [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr) rubrique transport scolaire y **compris en cas de renouvellement** et que **l'élève était déjà inscrit au transport scolaire en 2025.**

Pour la rentrée 2026, les inscriptions sont **du 2 juin au 19 juillet 2026**. Au-delà une pénalité de 30€ sera appliquée.

Si nécessaire la centrale d'appel **Allo la Région vous transporte au 04 8000 7000** est à la disposition des familles pour apporter toutes les informations complémentaires.

Les élèves recevront une carte papier leur donnant accès aux transports scolaires. Ils recevront également une carte Oûra (pour ceux qui n'en ont pas encore) qui leur sera demandée pour tout déplacement sur le réseau régional La Région vous transporte.

Vous trouverez ci-joint plusieurs documents utiles.